



Programme AVOT OUBANIM

Chémini 5784

Parachat Ha'hodech



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés

1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner

1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Chapitre 9, verset 7

PARACHA

Dans ce *Passouk*, Moché demande à Aharon : "Approche-toi du Mizbéa'h, fais tes sacrifices et pardonne sur toi et sur le peuple."

Rachi explique que Moché a dit à Aharon de s'approcher du Mizbéa'h, car Aharon avait honte de s'en approcher. Moché lui a dit :

"Pourquoi as-tu honte ? C'est **pour cela que tu as été choisi**."

Le *Torat Cohanim* rapporte que, d'après certains, Aharon avait peur de s'approcher du Mizbéa'h car il le voyait **en forme de taureau**. Moché lui a dit : "Mon frère, tu as peur de cela ? Sois courageux, et approche-toi du Mizbéa'h."

Rabbi Haïm de Volozhin explique que ce qui a entraîné la peur d'Aharon, c'est sa **participation à la faute du Veau d'or**.

Aharon appliquait ce que le roi David dira plus tard dans *Téhilim* : "Et ma faute est tout le temps devant moi."

Lorsqu'on dit qu'il avait peur de s'approcher du Mizbéa'h car il le voyait en forme de taureau, c'est une image

pour dire que la honte qu'il éprouvait d'avoir participé à la faute du Veau d'or l'avait **persuadé qu'il n'en serait jamais pardonné**.

En participant à la faute du Veau d'or, Aharon a fait une **petite faute**. En effet, nos Sages expliquent qu'Aharon n'a fait cela que parce qu'il a vu qu'on venait de **tuer sous ses yeux son neveu 'Hour**, qui s'était opposé à cette faute. Il s'est donc dit : "Si je m'y oppose, ils me tueront aussi."

Ce n'est pas qu'Aharon avait peur de mourir. C'est que, comme cela est rapporté dans les prophètes, si les *Bné Israël* étaient allés jusqu'à tuer, dans le *Beth Hamikdash*, un Cohen et un prophète, leur faute n'aurait **jamais été pardonnée**.

Malgré tout, Aharon avait honte. Car **ceux qui ont beaucoup de crainte d'Hachem ont honte même pour des petites fautes**.

Suite page suivante


PARACHA SUITE

Moché dit à Aharon de s'approcher du Mizbéa'h car, dans la vie, il faut certes avoir

honte d'avoir fauté ; mais cette **honte ne doit pas nous "paralyser"** ; nous empêcher de progr

Quelles que soient les fautes que nous avons faites, nous devons continuer à avancer, sans se décourager. Car non seulement Hachem nous permet de continuer à Le servir, mais Il nous le demande !

lyov, chapitre 1, versets 1 à 5

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES
Introduction au livre de lyov

Avraham Avinou est né à Our Kasdim, une ville qui se trouve dans la région de Chin'ar.

Suite à l'épisode de la fameuse tour que les gens voulaient construire, pour aller s'attaquer à Hachem dans le ciel, **Hachem a changé le nom de Chin'ar en Bavel** (Babylonie).

Plus tard, cette région s'est appelée la Mésopotamie. Et aujourd'hui, c'est le pays que l'on appelle l'Irak.

Our Kasdim était une petite ville, située à environ 150 km de Bagdad, la capitale actuelle de l'Irak. C'est là qu'Avraham est né, et que le roi Nimrod l'a **jeté dans la fournaise**, de laquelle Avraham est finalement ressorti vivant.

Suite à toutes les perturbations que ce miracle a provoquées, Téra'h (père d'Avraham Avinou) a pris son fils Avraham, qui était marié avec Sarah (anciennement Saraï), et il a **quitté Our Kasdim pour aller en terre de Kena'an**. Mais il s'est arrêté dans la ville de 'Haran, et y est décédé.

A 'Haran, **Hachem est apparu à Avraham**, pour lui dire de continuer le voyage que son père avait commencé.

Lorsque Téra'h a quitté Our Kasdim, il a laissé derrière lui son fils Na'hor, qui était marié avec Milka. Na'hor a eu plusieurs enfants. Son fils aîné s'appelait Outs. Na'hor était un notable très respecté, et il dirigeait toute la région. Et il a appelé Outs l'une des villes de cette dernière, en l'honneur de son fils aîné.

Lyov était l'un des descendants de Outs. Son histoire se passe donc dans cette région (désignée par différents noms selon la situation) et plus précisément **entre deux fleuves : le Tigre et l'Euphrate**.

Cette région s'appelle aussi Aram Naharayim et Padan Aram. Plus tard dans l'Histoire, **Lavan et ses filles y ont vécus**.

Le texte nous dit qu'à Outs, il y avait un homme qui s'appelait lyov et qui était **parfait dans sa relation avec**

autrui, mais moins parfait dans sa relation avec Hachem. Il craignait Hachem et s'éloignait du mal. Mais le texte ne nous dit pas qu'il faisait du bien.

Lyov a eu 7 garçons et 3 filles. Il était **immensément riche**. Il possédait 7000 têtes de bovin, 3000 chameaux, 500 couples de bœufs, 500 ânesses et des champs et des cultures qui s'étendaient à perte de vue.

Lyov était considéré comme le plus grand de tous les *Bné Kédem* (Kédem est le nom de la région où lyov habitait, appelée "région de l'Est").

Les enfants de lyov s'entendaient très bien. Et, **désireux de maintenir un esprit de fraternité** entre eux, ils dînaient ensemble chaque soir, chez l'un des frères à tour de rôle. Ils faisaient de véritables festins, auxquels ils invitaient évidemment leurs trois sœurs.

Ils étaient très liés, inséparables. Mais lorsque le cycle de sept jours terminait, et avant d'en recommencer un autre, **lyov invitait ses enfants chez lui pour le festin du huitième jour**.

Le texte nous dit qu'à cette occasion, il les **sanctifiait**. Cela signifie qu'il leur disait des **paroles de morales**, vérifiait qu'ils se **comportaient bien** et redressait ce qu'il pensait **devoir redresser**.

Après avoir reçu ces paroles de conseil, d'encouragement ou de remontrance, les enfants recommençaient un cycle de sept jours, suivi de nouveau d'un huitième jour où ils se retrouvaient chez leur père.

Mais le texte nous dit que le huitième jour, lyov se levait tôt le matin, et il offrait des **sacrifices à Hachem au nom de ses enfants** : sept pour ses fils, trois pour ses filles.

Lyov se disait : "Peut-être qu'en ayant bien mangé et bien bu, et en ayant vécu dans une telle richesse, mes enfants ont dit des **paroles d'orgueil**, ou y ont simplement pensé."

Au cas où de telles choses se seraient passées, il offrait des *Korbanot 'Ola*, qui sont justement ceux qu'on offre pour les **mauvaises pensées**.

MICHNA

Parmi toutes les citations de Rabbi El'azar Ben 'Azaria, nous trouvons peut-être maintenant la plus célèbre, qui a fait **couler beaucoup d'encre**.

Il vaut la peine de la citer en hébreu.

אם אין קמה, אין תורה.

אם אין תורה, אין קמה.

S'il n'y a **pas de farine**, il n'y a **pas de Torah**.

S'il n'y a **pas de Torah**, il n'y a **pas de farine**.

Rabbi El'azar dit que **l'homme a besoin de manger pour pouvoir étudier la Torah**, car s'il est affamé, comment pourrait-il arriver à cela ? Son ventre crierait famine, et son cerveau n'arriverait pas à se concentrer...

On n'est cependant **pas obligé d'avoir tous les délices de ce monde** pour étudier la Torah. La farine permet de fabriquer du pain, qui permet d'être rassasié.

Dans la vie, il ne faut **pas manger pour le plaisir de manger**. Il faut manger ce dont on a besoin pour pouvoir servir Hachem, étudier et appliquer Sa Torah sans être troublé par la faim.

C'est pourquoi le mot *Kéma'h* est employé.

Dans la vie, il ne faut **pas trop travailler pour gagner de l'argent**. Il ne faut **pas constamment chercher à augmenter ses gains**. Il suffit de travailler ce qu'il faut pour se nourrir soi-même et sa famille.

Au sujet des mots "S'il n'y a pas de Torah, il n'a pas de farine", le *Bartenoura* explique : "**Si quelqu'un n'étudie pas la Torah, à quoi lui sert la farine ?** S'il mange sans étudier la Torah, à quoi lui sert toute cette nourriture ? Il aurait été préférable pour lui de n'avoir pas de farine et de mourir de faim, plutôt que d'avoir une vie totalement matérialiste et vide de spiritualité."

En effet, Hachem ne nous a pas mis dans ce monde pour nous "empiffrer" et donner libre cours à nos envies matérielles.

Avoir de quoi manger sans étudier la Torah, c'est **prolonger une vie obscure**. Et même lorsque les gens qui n'étudient pas la Torah semblent être heureux, ce n'est qu'une apparence. Ils ne le sont pas vraiment. Ce ne sont que des **postures de bonheur**.

HALAKHA

Le *Choul'han 'Aroukh* nous dit que le cinquième Chabbath (qui tombe, cette année, le 27 *Adar Chéni*), nous sortons **deux Sifré Torah** :

- dans le premier, on lit la **Paracha de la semaine** (cette année, *Chémini*) ;
- et, dans le deuxième, on lit la **Parachat Ha'hodech** (qui parle du mois de *Nissan*, et qui est lue le Chabbath le plus proche de ce mois, pour le sanctifier).

Le *Michna Beroura* explique que la lecture de *Parachat Ha'hodech* n'est pas l'essentiel de la sanctification du mois, et qu'elle n'a été instituée qu'en **souvenir de cette sanctification** (qui ne peut se faire que par un tribunal rabbinique).

La *Paracha de Ha'hodech* est tirée de la *Paracha de Bo*. Elle nous dit que **Nissan est le premier des mois**, nous parle du sacrifice de *Pessa'h* et énonce les lois qui concernent cette fête.

On lira ensuite la *Haftara* qui est tirée du livre de *Yé'hezkel*. Elle décrit la cérémonie de **l'inauguration du troisième Beth Hamikdash**, qui aura lieu le premier *Nissan*.

Avec combien d'espoir et de palpitations nous allons la lire, en espérant assister au plus vite à cette inauguration !

Choul'han 'Aroukh, chapitre 685, Halakha 4

? Que fait-on du deuxième *Séfer Torah* lors de la lecture de *Parachat Chémini* ?

L'idéal est qu'il y ait, **sur la Bima, une place où le poser**. Sinon, une personne le tiendra.

Les *Séfaradim* diront un *Kaddich* après la lecture de la *Paracha de Chémini*, et un *Kaddich* après la lecture de la *Paracha de Ha'hodech*.

Les *Achkénazim*, par contre, diront, après la lecture de *Parachat Chémini*, un *Kaddich* commun pour les deux *Sifré Torah*. Mais, dans le cas où le deuxième *Séfer Torah* ne se trouvait pas à côté du premier (parce qu'il n'y avait pas de place sur la *Bima* et que, par conséquent, une personne le tenait), ils mettront d'abord les deux *Sifré Torah l'un à côté de l'autre*.

S'il n'y a pas de place pour mettre le deuxième *Séfer Torah* à côté du premier, et que personne ne peut tenir le deuxième *Séfer Torah* pendant toute la lecture dans le premier, Rav Moché Feinstein dit qu'on ne peut **pas le poser ou le coucher sur un banc**. On le laissera donc dans son armoire, jusqu'au moment où on l'utilisera pour y lire la *Parachat Hahodech*.

Les *Achkénazim* le sortiront avant de dire le *Kaddich*, pour que le **Kaddich soit dit en commun pour les deux Sifré Torah**.



CHOFTIM PROPHÈTES

Après quelques temps, Chimchon a beaucoup langui sa femme. Il est allé la voir avec **plein de cadeaux**, et des vêtements luxueux pour l'époque, en poils de chèvre.

Mais alors qu'il allait vers la chambre de sa femme, le père de celle-ci l'a bloqué. Il lui a dit : "Je croyais que tu la détestais, et je l'ai donc donnée à l'un des invités du mariage. Mais ne t'inquiète pas : sa petite sœur est encore plus belle qu'elle, et elle pourra être ta femme à sa place."

Chimchon a été **bouleversé qu'on ait pu donner sa femme** alors qu'il ne l'avait pas divorcée. Sa colère s'est enflammée et, suite à une telle horreur (donner une femme mariée à un autre homme), il a déclaré qu'il était libre de se venger contre les Philistins (qu'il considérait complices de cette horreur, puisqu'ils ne s'y sont pas opposés).

Il a capturé 300 renards, ils les a placés deux par deux, dos à dos, queue contre queue. Et, entre les deux queues, il a attaché des flambeaux.

Il a allumé ces derniers, et a envoyé les renards vers les champs des Philistins. Ils les ont **complètement brûlés**. C'était un carnage.

Nos Sages expliquent qu'il a choisi précisément des renards car ces animaux savent **marcher à reculons aussi bien qu'en avant**. Et ce n'est donc que par eux que les flambeaux pouvaient être transportés sans tomber.

Ils expliquent aussi qu'avec les renards qui marchent en arrière, Chimchon a voulu reprocher aux Philistins de "marcher en arrière". De trahir le serment d'Avimélekh,

(roi des Philistins plusieurs années auparavant, qui avait **juré de ne pas faire de mal aux descendants d'Abraham**) ; "revenir en arrière" sur celui-ci.

Lorsque les Philistins ont découvert l'énorme incendie, ils se sont demandé qui l'avait provoqué. Ils ont dit : "C'est Chimchon, le gendre du Timini (la femme de Chimchon venait, en effet, du village de Timna). Car **son beau-père a pris sa femme**, et l'a donnée à l'un des invités".

Ils ont été **furieux contre le beau-père de Chimchon** d'avoir fait cela, et d'avoir provoqué ainsi l'énorme incendie. Et ils l'ont tué avec sa fille, en brûlant la maison dans laquelle ils se trouvaient.

Chimchon leur a dit : "Si vous aviez fait cela avant que je ne vienne, je ne me serais pas vengé ainsi. Mais puisque vous vous êtes tu et que vous n'avez **agi qu'après mon intervention**, je continuerai à me venger. Et après, je m'arrêterai."

Les Philistins se sont enfuis devant lui. Chimchon a tapé à la hanche ceux qui s'enfuyaient à cheval, pour les faire tomber de ce dernier ; et aux jambes ceux qui fuyaient à pieds, pour les faire tomber.

Cela a été un **très grand coup que les Philistins ont reçu**.

Chimchon s'est ensuite **installé en hauteur**, au sommet d'un énorme roc, pour observer la réaction des Philistins, qui le recherchaient pour se venger.

HISTOIRE

Aujourd'hui encore, un homme âgé et connu pour sa crainte du Ciel habite à 'Haïfa. Il a eu la chance d'avoir des **enfants très érudits en Torah**, qui enseignent celle-ci dans tout le pays.

Il y a 70 ans, cet homme possédait des **actions dans une société d'autobus**, qui s'appelait Chahar. Malheureusement, les autobus de cette société roulaient même le Chabbath et les jours de fête...

Beaucoup de Juifs religieux avaient des actions dans cette société, et se débrouillaient pour trouver des **permissions de les garder**. Mais l'homme âgé a décidé de prendre conseil à ce sujet chez le Rav de la communauté orthodoxe de 'Haïfa.

Celui-ci lui a dit : "Il n'est **pas évident que ce soit permis**. Je te conseille d'aller à Bné Brak, poser sa question au 'Hazon Ich."

Lorsque l'homme est arrivé chez le 'Hazon Ich, celui-ci était allongé et souffrant. Mais il a permis à l'homme de poser sa question.

Après l'avoir entendue, il a tranché sans équivoque : "C'est **interdit**."

L'homme n'a pas cherché à discuter. Il est retourné chez

lui et a **vendu toutes ses actions**.

Il a cherché une autre source de revenus, pour pouvoir nourrir sa famille. Et pendant plusieurs années, il **gagnait difficilement de quoi leur donner un minimum de nourriture**.

Un jour, il a rencontré un ami, qui avait aussi beaucoup d'actions dans la société d'autobus.

L'ami s'est arrêté devant une villa luxueuse, et a dit à l'homme âgé : "Tu vois cette villa ? Elle est à moi. Je l'ai achetée avec les bénéfices que mes actions m'ont rapportés. Et, en plus de cela, je reçois chaque mois une **grande pension**, qui me permet de vivre honorablement. Dommage qu'à l'époque, tu aies vendu tes actions. Si tu les avais gardées, tu aurais pu, toi aussi, avoir cela."

L'homme a répondu : "Je reconnais que ta villa est très belle, et je suis content que tu aies une belle retraite, qui te permet de vivre confortablement. Mais moi, grâce à D.ieu, j'ai des enfants très érudits en Torah. Ils sont merveilleux, **enrichissent tout le peuple juif** ; et, pour moi, c'est beaucoup mieux que tout l'argent du monde !"

CHMIRAT HALACHONE
en histoire

Le 'Hafets 'Haïm nous enseigne : "Nous sommes **obligés de connaître tous les détails des lois du langage**, car on ne pourra pas toujours se taire en toutes circonstances." (Chemirat Halachone, Tevouna 2)


LE CAS DE LA SEMAINE

Chira va faire du sport avec Pnina et Batchéva. Ses deux amies **n'ont de cesse de tenir des propos médisants** pendant leur séance.

QUESTION

Chira doit-elle continuer sa séance de sport avec ses amies ?

Réponse


Chira se retrouve à faire du sport avec deux personnes qui profèrent des paroles interdites. Dans ce cas, elle n'est **pas du tout contrainte de rester avec elles** et ne doit pas rester un instant de plus à leurs côtés si elles continuent.

Question



GUEMARA

Ruben a emprunté à son ami 'Haïm sa voiture pour une soirée.

Ruben est finalement rentré très tard, et n'ayant pas la force de se rendre jusque chez 'Haïm, il se dit qu'il la lui **rendrait le lendemain matin**.

Cependant, 'Haïm avait le lendemain matin tôt un rendez-vous, et n'ayant pas sa voiture il dut s'y rendre en taxi.

'Haïm demande alors à Ruben le **remboursement du prix du taxi** ; en effet, c'est lui la **cause de cette dépense**. Bien que confus du dénouement de la situation, Ruben lui dit qu'il ne pense pas être dans l'obligation de lui payer le trajet en taxi, car, argue-t-il, cela n'est qu'un **dommage indirect**, qui comme nous le savons, ne responsabilise pas son auteur.



Ruben est-il dans l'obligation de payer à 'Haïm le taxi qu'il a dû prendre à cause de lui ?

A toi !

- Roch Baba Kama 2, 6 jusqu'à "Ma Che'havéro Nifsad"
- Tour ('Hochen Michpat) 363, 6 depuis "Veharema Hossif" jusqu'à "Dépatour"
- Rema ('Hochen Michpat) 363, 6 "Oumihou Im"
- Ktsot 'Hahochen [sur le Rema] alinéa 3

RÉPONSE

Si quelqu'un a empêché autrui l'accès à un bien qui était destiné à la location et qu'à cause de lui, il n'a pas pu le louer, le *Roch* nous apprend qu'il n'est pas dans l'obligation de lui rembourser l'argent perdu à cause de cela, car on n'est **pas responsable de payer un dommage causé** seulement par le fait que l'objet n'était pas à la disposition de son propriétaire. Cependant, le *Rema* est d'avis qu'il sera dans **l'obligation de lui rembourser le prix de la location**. Le *Rema* tranche comme le *Roch*.

Nous pourrions donc dire la même chose dans notre cas, et le fait que Ruben a empêché Haïm d'utiliser sa voiture ne le **responsabilise pas des pertes annexes**.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :  01 77 50 22 31  +972 54 679 75 77  avotoubanim@torah-box.com